



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire des délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 12 avril 2008 au Casino de Berne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Election du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 14 avril 2007
5. Approbation du rapport annuel du président
6. Approbation des comptes 2006 et du rapport du vérificateur des comptes avec décharge au comité
7. Lecture du rapport annuel de la commission technique
8. Lecture du rapport annuel de la secrétaire LOH
9. Ratification de la décision du CC concernant le don du KECB
10. Approbation du budget
11. Demande du Zürileu et de Ebocat
12. Fixation des cotisations et taxes à la FFH
13. Exposition Mondiale 2009
14. Divers

Présents CC: Alfred Wittich, Président
Martin Wahl, Vice-président
Joëlle Monney Pillonel, Trésorière
Jürg Keller, Vice-trésorier
Stephanie Feyfar, Secrétaire
Denise Brügger, Secrétaire LOH

Excusés CC: Sylvia Huber, Vice-secrétaire
Fabrice Calmès, Président de la CT
Henriette Mannes, Membre d'honneur du CC et de la CT

Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Rolf Voehringer
Romy Suter
Marlyse Frey

Katzenclub beider Basel, KcB

Bruno Capraro
Ruth Lang

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Theres habegger
Dietrich Schilling
René Fagioli

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Rosmarie Walker

Société Féline Genevoise, SFG

Raynald Geysier
Claudine Ogay
Isabelle Maillard

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Anita Truttmann
Trudy Anliker
Cynthia Zaugg

Cat Club des Montagnes, CCM

Laurent Pillonel
2ème délégué absent

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Cathy Ducommun
Lise Donabedian
3^{ème} délégué absent

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Rolf Neurohrer
Claudia Rohner
Brigitte Neurohrer

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Sandra Achermann
Sandra Hug
3ème délégué absent

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Brosselard
Wanda Dadò

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Claude Grangier
Sandro Chiavuzzo
Bruno Bedoni

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Manuela Schaffner
Jürg Karrer
Paola Michel

1. Appel et bienvenue

Le président Alfred Wittich, salue les participants et les visiteurs présents et ouvre l'assemblée à 10.05.

Nombre de votes présents: **35**, majorité absolue : **18**.

Alfred Wittich constate que la convocation à l'assemblée et l'ordre du jour ont été envoyés conformément aux statuts.

Alfred Wittich remercie le Züri-leu pour les boissons offertes durant l'assemblée ainsi que pour l'apéro. Il remercie d'avance les deux traductrices pour leur travail.

2. Election des scrutateurs

Anita Truttmann, la nouvelle présidente du KLZ, est élue à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. **Résultat du vote : 35 oui, 0 abstention, 0 non.**

4. Approbation du procès-verbal de l'AD ordinaire du 14.04.2007

A. Wittich demande pardon pour le retard de l'envoi du procès-verbal 2007.
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Résultat du vote: 35 oui, 0 abstention, 0 non.

5. Approbation du rapport annuel du président

Le rapport annuel du président est accepté à l'unanimité.

Résultat du vote : 35 oui, 0 abstention, 0 non.

6. Approbation des comptes et du rapport des réviseurs pour l'année 2006 et décharge du comité

Comptes 2007: Madame Joëlle Monney Pillonel donne des explications sur les comptes 2007.

Comptes 2007:

Résultat du vote : 35 oui, 0 abstention, 0 non

Rapport des réviseurs:

Résultat du vote : 35 oui, 0 abstention, 0 non

Décharge du comité:

Résultat du vote : 35 oui, 0 abstention, 0 non

7. Rétrospective annuelle de la Commission Technique

Alfred Wittich constate que la rétrospective de la CT a été envoyée conformément aux statuts et si tout le monde est d'accord, il n'y a pas besoin d'en donner lecture (c'est le cas).

Claude Grangier demande le nombre exact des séances de la CT.

Claudia Rohner, membre de la CT, explique que la CT a effectué une bonne partie du travail par courriel, en raison des engagements professionnels des membres.

Claude Grangier demande comment un chat, qu'on ne peut pas exposer, peut obtenir l'excellent pour l'élevage, s'il y a si peu de séances. Alfred Wittich répond, que le propriétaire peut faire examiner son chat au début d'une expo. Il faut inscrire le chat suivant les règles avec la justification de la non-participation au concours officiel. Le chat peut quitter l'expo après le contrôle. L'inscription correcte est importante pour l'enregistrement au catalogue, ainsi le chat figure dans le système. On a mis en pratique cette manière d'agir les années passées.

Alfred Wittich demande à la CT, de formuler exactement ce mode de faire et de le communiquer en même temps.

8. Rétrospective de la secrétaire du LOH

Alfred Wittich constate que la rétrospective de la secrétaire du LOH a été envoyée conformément aux statuts et si tout le monde est d'accord, il n'y a pas besoin d'en donner lecture (c'est le cas).

Le président remercie Denise Brügger pour son travail et lui donne un bouquet de fleurs pour les dix ans de travail.

Denise Brügger remercie pour la confiance en son travail et pour les fleurs.

9. Ratifications de la décision du CC concernant le don du KECB

La demande de don du KECB suit le règlement pour la protection des chats, mais le CC s'est trouvé dans une situation de conflit d'intérêts et ne voulait pas créer un précédent. Sans doute, ce don sert une bonne cause, mais le CC demande, que le versement mis en provision Fr. 2000.- dans les comptes 2007, soit accepté par l'AD (voir le procès-verbal de la séance du CC du 21 décembre 2007).

Après une vive discussion, le vote n'atteint pas la majorité absolue :

Résultat du vote : 13 oui, 14 abstentions, 8 non

Le président demande un vote consultatif des délégués sur une somme de Fr. 1'500.- qui sera prélevé de la caisse des amendes, qu'on payera au KECB pour la castration de chats, s'il en obtient la ratification par le CC.

Résultat du vote : 30 oui, 0 abstention, 5 non

10. Approbation du budget

Joëlle Monney Pillonel explique le budget.

Elle précise, que la somme pour la protection des chats doit avoir le maximum de Fr. 26'000.-, même si elle n'a pas été totalement utilisée en 2007.

La principale modification par rapport au budget 2006, c'est l'achat de 2 laptops et d'un écran. Martin Wahl commente l'achat des portables. Lors de l'exposition de Kleindöttingen, on a dû remplacer le transformateur en urgence. Constat : il faut un appareil de remplacement. De plus, la FFH a besoin d'un second laptop pour l'exposition mondiale.

Joëlle Monney Pillonel explique, qu'elle ne va pas modifier le budget pour les Fr. 2000.- transitoires des comptes 2007 (don KECB).

Claude Grangier a une question sur la somme des frais de port et de CCP, la raison est les frais pour versements au guichet de la poste. On attire l'attention sur le fait, qu'il est possible de payer les demandes de pedigree par versement électronique ; dans ce cas, il faut attacher la justification à la demande et écrire *lisiblement* s.v.p. Alfred Wittich demande de communiquer cette possibilité de versement aux membres. Claude Grangier a envoyé un modèle de demande de pedigree au CC – Martin Wahl le mettra sur le site de la FFH.

Approbation du budget :

Résultat du vote : 34 oui, 1 abstention, 0 non

11. Demande du Zürileu et de Ebocat

Alfred Wittich explique, que la demande est justifiée, car le travail au LOH a nettement augmenté. Il a demandé à D. Brügger de noter les heures effectives de travail. Il s'avère que D. Brügger travaille six à dix heures par jour (dès mai 2007). Le CC a pris les mesures immédiates qu'on a communiquées aux sections. Le logiciel actuel ne permet pas de mesures supplémentaires. Le transfert prévu du travail pour les expos ne sera possible qu'avec le nouveau logiciel. Une section demande quand ce logiciel sera prêt. Martin Wahl explique le retard et dit, qu'avec la spécification donnée maintenant, le logiciel sera prêt encore cette année.

Résultat du vote : 29 oui, 6 abstentions, 0 non

12. Fixation des cotisations et taxes à la FFH

Martin Wahl explique la nouvelle taxe pour la saisie électronique des chats pour le catalogue. Le nouveau logiciel donnera aux clubs la possibilité d'entrer eux-mêmes les chats au catalogue. Si le club ne fait pas ce travail lui-même, une taxe de Fr. 2.- par chat / catalogue sera perçue.

Il y a une discussion vive sur cette taxe et sur la hauteur du montant.

On parle également sur l'éventualité d'embaucher une vice-secrétaire. Alfred Wittich répond, que le CC a la compétence pour engager une personne supplémentaire, ce qui est prévu pour le travail sur les expositions. Mais lorsque le logiciel permettra de séparer ce travail du LOH.

On vote sur deux propositions :

Proposition d'Anita Truttmann, KLZ : taxe FFH nouvelle Fr. 6.- et aucune taxe pour la saisie électronique des chats pour le catalogue.

Résultat du vote: 16 oui, 4 abstentions, 15 non

Proposition du CC : taxe FFH inchangée, Fr.2.- pour la saisie électronique par chat / catalogue

Résultat du vote : 17 oui, 4 abstentions, 14 non

Les deux propositions sont donc refusées.

Dieter Schilling, KECB, propose de laisser tomber en ce moment la taxe controversée. Lorsque les conditions pour saisir les chats dans le catalogue des expositions par les clubs seront opérationnelles, on peut en décider dans une année.

Résultat du vote : 35 oui, 0 abstention, 0 non.

Cette proposition est donc acceptée à l'unanimité.

13. Exposition Mondiale 2009

Alfred Wittich présente la situation actuelle des préparations pour l'exposition mondiale 2009. Il y a toujours des poste-clé à distribuer – jusqu'à maintenant, une seule personne a suivi l'appel de collaboration.

Claude Grangier critique la manière dont on n'a pas pris en compte Fribourg pour l'exposition mondiale. Le président explique la situation et en particulier les délais de la sélection.

Le CCVV a une remarque concernant les frais de l'Exposition Mondiale – voyez l'annexe pour les termes exactes

AW déclare, qu'on peut examiner le contrat pour St.Gall, mais pas le rendre public.

Claude Grangier pose la question, s'il est possible d'obtenir la qualification pour l'expo mondiale lors de l'exposition d'Animalia Lausanne, une semaine avant l'expo mondiale. La réponse est oui.

14. Divers

1. Marlyse Frey parle de difficultés pour remplir les formulaires d'inscription, ce qui est une erreur d'interprétation de leur part. AW répond, que le nouveau formulaire sur le site est facile à remplir. Il demande de ne plus utiliser les vieux formulaires avec la trame.
2. Jürg Keller annonce que le pool des cages possède 200 nouvelles cages doubles. La location, transport compris s'élève à Fr. 3'800.-. Raynald Geyser distribue les documents concernant le pool - cage.
3. Cathy Ducommun demande d'insérer sur le formulaire d'inscription une rubrique pour le chips – c'est obligatoire pour les expositions en France. AW répond, qu'il faut utiliser dans ces cas les formulaires des pays concernés, si des données spéciales sont demandées.
4. Denise Brügger annonce son absence la dernière semaine de mai et la première semaine de juillet.
5. Isabelle Maillard fait la remarque, que des changements dans le LOH font partie du travail de la CT et non du CC. AW le confirme. Il regrette, que le CC a été obligé de prendre ces mesures d'urgence. La CT, avait connaissance de la situation insatisfaisante, mais a tardé à prendre des mesures.

Alfred Wittich remercie tous les délégués pour le bon travail et clot l'AD à 13.00.

Pour le procès-verbal: MuttENZ, le 14. avril 2008

Stephanie Feyfar